



Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/15-677-916 du 31/08/2015

ENTRETIENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS ATSS ET ITRF ET REDUCTIONS D'ANCIENNETÉ D'ECHELON : RAPPEL 2014-2015

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement public et responsables des services académiques

Dossier suivi par : Mme SAUVAGET, pour les AAE, SAENES, ADJAENES, personnels techniques (médicaux-sociaux), ATEE hors EPLE, contractuels en CDI - Mme CAMPION, pour les ITRF - Tel. : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06 - Mel.: ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les campagnes 2014-2015 d'entretiens professionnels et de réductions d'ancienneté d'échelon des personnels ATSS et ITRF ont été mises en place par les circulaires rectorales publiées au bulletin académique n° 669 du 11 mai 2015.

L'échéance pour la transmission au rectorat :

- des comptes rendus d'entretien professionnel
- des fiches de proposition en vue de l'attribution de réduction d'ancienneté d'échelon

était fixée au 10 juillet 2015 au plus tard.

Les contrôles opérés à ce jour révèlent encore quelques comptes rendus et fiches de proposition manquants. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir vérifier qu'aucune anomalie ne subsiste pour ce qui vous concerne, et en cas d'oubli constaté, d'adresser les pièces réclamées à la DIEPAT du rectorat le plus tôt possible et au plus tard le **9 octobre 2015** en vous conformant aux dispositions des circulaires rectorales citées ci-dessus.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines